

Caille des blés

Coturnix coturnix



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, la Caille des blés occupe une grande partie de l'Eurasie et hiverne principalement en Afrique (**D**). En France, il s'agit d'une nicheuse et migratrice commune et d'une hivernante très rare (**D**). Les effectifs nicheurs sont très fluctuants d'une année à l'autre, estimés entre 50 000 et 200 000 couples dans les années 2000 (**D**). Elle est surtout abondante dans les paysages ouverts de plaines agricoles et de prairies. En Bretagne, la Caille des blés est moins commune dans les secteurs de bocage et les boisements. En revanche, elle peut coloniser les prés salés (baie du Mont-Saint-Michel) et certains marais drainés (marais de Dol...). Elle est surtout notée en migration et les indices de reproduction sont délicats à obtenir, pour preuve la grande majorité d'indices possibles (simple chant) obtenus lors de la dernière enquête régionale (**C**).

Statut en Côtes-d'Armor

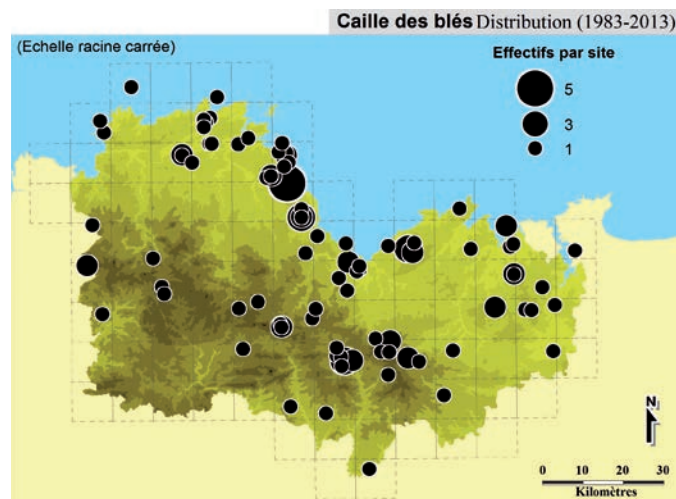
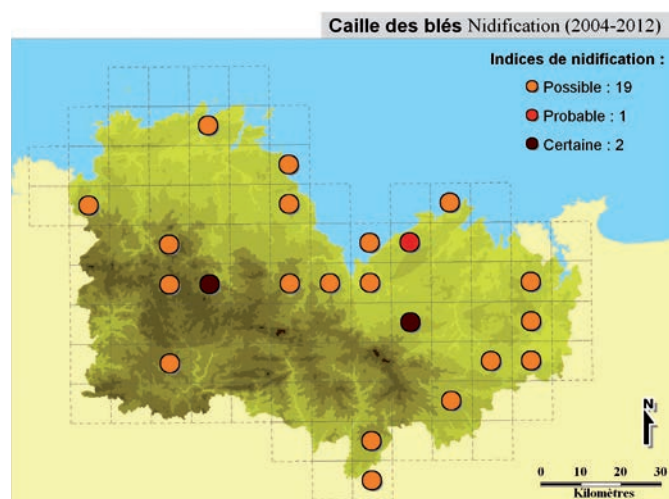
La Caille des blés est un nicheur et un migrateur peu commun dans le département des Côtes-d'Armor au vu des données disponibles. Seul 3 indices probables à certains ont été obtenus sur la période 2004-2008. Il est difficile de distinguer les individus territoriaux des migrateurs qui chantent assidument pendant la même période. On peut donc penser que la reproduction de la Caille des blés est largement sous-estimée dans le département. Des écoutes nocturnes ciblées dans des secteurs favorables (parcelles céréalières, prairies...) permettent d'ailleurs souvent de la contacter. Les premiers chants sont généralement entendus autour du 16

mai dans le département et les derniers contacts autour du 17 septembre. Les données (chants principalement) sont surtout concentrées de mai à août. Quelques observations visuelles concernent des oiseaux dérangés (fauche, passage dans des parcelles, chien...) et quelques cadavres sont parfois découverts. Les lieux de contacts sont souvent des champs de céréales (blé, orge) ou d'autres plantes recouvrantes (colza, artichauts), des prairies ou bandes enherbées situées souvent à proximité des routes et chemins, des prairies littorales.

Tendances et perspectives

La Caille des blés a un statut défavorable en Europe du fait de son déclin (**B**). En France, son statut n'est pas jugé défavorable malgré un déclin également notable (**U**). Les prélèvements cynégétiques nationaux ont été réduits par deux en 15 ans, passant de 641 000 oiseaux tués en 1984 à 341 130 en 1999 (**C**).

Cela reflète cette baisse d'effectifs et pourrait aussi l'expliquer en partie, en venant s'ajouter aux modifications des pratiques agricoles, l'intensification des traitements phytosanitaires, les pollutions génétiques avec des oiseaux d'origine asiatique, les problèmes de sécheresse sur les zones d'hivernage et de migration... (**C**). Des suivis plus précis et protocolés seraient donc souhaitables afin de mieux connaître le statut et l'évolution de la Caille des blés en Côtes-d'Armor.



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

